

ville de villeurbanne

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

REFERENCES

Portant déclaration sans suite du marché n°2022_m7242 : Surveillance, exploitation et gestion du stationnement payant sur voirie de la ville de Villeurbanne
Arrêté n°2022-085

LE MAIRE DE VILLEURBANNE

VU : Le code général des collectivités territoriales ;

VU : L'article R2185-1 du Code de la Commande Publique;

VU : La consultation relative au marché relatif à la surveillance, l'exploitation et la gestion du stationnement payant sur voirie de la ville de Villeurbanne publiée le 29 avril 2022 et dont la date limite de remise des offres étaient fixée au 17 juin 2022.

CONSIDERANT : que conformément à l'article R.2185-1 du code de la commande publique, la procédure peut être déclarée sans suite.

CONSIDERANT : qu'en ce qui concerne la consultation visée en objet, les deux offres remises doivent être déclarées irrégulières puisque d'une part l'entreprise SAGS a remis dans son offre un bordereau des prix unitaires valant devis quantitatif estimatif dont le montant est supérieur au montant maximum du marché et que d'autre part l'entreprise LPA n'a pas prévu dans son offre la possibilité de paiement CB par code PIN, ce qui est contraire aux prescriptions du cahier des clauses techniques particulières.

ARRETE

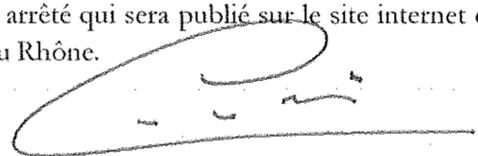
ARTICLE 1 La procédure relative au marché ayant pour objet la surveillance, l'exploitation et la gestion du stationnement payant sur voirie de la ville de Villeurbanne est déclarée sans suite pour cause d'infirmité.

ARTICLE 2 L'ensemble des entreprises ayant déposé une offre seront informées de cette décision.

ARTICLE 3 Une nouvelle consultation concernant le présent marché sera relancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

ARTICLE 4 Monsieur le directeur général des services de la ville de Villeurbanne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville et transmis à Monsieur le préfet du Rhône.

Villeurbanne, le 7 juillet 2022



Cédric Van Styvendael
Maire de Villeurbanne

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES, ASSURANCES,
COMMANDE PUBLIQUE ET
PATRIMOINE**

annexe de l'hôtel de ville
52 rue racine
métro gratte-ciel
téléphone 04 78 03 69 42
télécopie 04 78 03 68 66

adresse postale
hôtel de ville
bp 65051

69601 villeurbanne cedex
en rappelant le service
concerné